

Informations Municipales

Lundi, Mardi, Jeudi : 9h - 12h et 14h - 17h
Vendredi et samedi : 9h - 12h
Fermé le mercredi et le vendredi après-midi.

Nouvelle adresse mail : mairie@brusvily.fr

NOUVEAUX
HORAIRES
D'OUVERTURE
A LA MAIRIE

Prenez soin de nos P'tits loups !



La circulation des véhicules motorisés est interdite dans la Rue des Ecoles. Seuls les véhicules des riverains, de service et du personnel sont autorisés.

Objets perdus : Pensez à contacter votre Mairie en cas de perte d'objets.

Annonces solidaires : vous souhaitez donner, échanger des objets, ou proposer des services ?

Adressez vos offres à l'attention de la Commission Communication mairie@brusvily.fr, pour le prochain Brus'infos.

Opération Argent de poche Avril 2021

C'est par une belle journée ensoleillée que le mur du terrain de tennis a fait peau neuve.

Après un décapage au nettoyeur par les agents communaux, ce sont **Laurine, Clémence, Laura et Margot** qui ont travaillé l'après-midi du 20 avril dernier, accompagnées par Franck, Anne et Guy !



Un far breton et quelques gâteaux ont redonné du cœur à l'ouvrage à notre équipe de travailleuses que nous félicitons pour leur travail. Le mur repeint en blanc est prêt pour la prochaine étape, la réalisation d'une fresque par le graffeur STRAT'OSTER et par les jeunes lors des prochains ateliers de juillet.



Animation Jeunes

Les ateliers Graf animés par le graffeur STRAT'OSTER, destinés aux jeunes âgés de 8-17 ans auront lieu les **mercredi, jeudi et vendredi 7,8,9 juillet 2021 de 13h30 à 17h30.**

Renseignements et inscriptions les 5 et 12 juin de 10h à 12h à la bibliothèque. Tarifs : 5 € par atelier, 10 € pour les 3 ateliers.

Brusvily Kids : les sorties jeunes

Programmation des sorties pour les 6-17 ans.

Jeudi 15 juillet : COBAC PARC

Jeudi 22 Juillet : kart et char à voile à St Benoit-des-Ondes

Jeudi 29 juillet : accro branche et plage à St Cast.

Renseignements et inscriptions : les 3 et 10 juillet de 10h-12h à la bibliothèque.

Commission Services aux personnes

• Vaccination de nos aînés.

Depuis quelques semaines, nos aînés ont pu se faire vacciner avec l'aide de leurs familles ou de la Mairie.

Des services de prise de rendez-vous et de transport vers le centre de vaccination du CREC à Dinan ont été proposés par la Commission Service aux personnes, ce qui a permis à certains d'en bénéficier.

• Covoiturage « Cours'voiturage »



Vous souhaitez profiter de nos déplacements pour faire vos courses à Broons, Dinan ou Plumaudan ? Vous pouvez vous inscrire à la Mairie pour trouver un covoitureur disponible :

Sur inscription par téléphone au 02 96 84 55 22 le lundi matin « uniquement » de 10h à 11h.

Si vous êtes intéressés pour proposer le covoiturage, inscrivez-vous sur le planning Mairie.

• Concours Maisons Fleuries

Le concours Maisons Fleuries revient... Vous trouverez dans votre prochain bulletin municipal, l'inscription qui vous permettra d'y participer.

Lotissement de Bel Air

Les travaux de réaménagement du Lotissement de Bel Air sont terminés. La dernière réunion de chantier a eu lieu le 27 avril en présence de Mme Le Maire et des élus, des représentants du Maître d'œuvre mandataire INERMIS, des entreprises SPTP et Nature et Paysage. Les délais ont été respectés. Les riverains vont pouvoir profiter de ce bel environnement et des massifs végétaux qui ne manqueront pas de fleurir prochainement.

Ces travaux ont bénéficié du Fond de Concours de Dinan Agglomération pour un montant de 20 000€.

Afin de faciliter le ramassage des ordures et d'éviter la dégradation des enrobés par les camions, les habitants des impasses des Hortensias et des Lilas sont invités à déposer leurs containers poubelle et sacs jaunes à l'espace dédié et matérialisé par une croix Allée des Camélias.

Fleurissement



Les employés communaux aidés par des élus et bénévoles ont planté des plantes vivaces dans les jardinières en granit autour de la place de l'église.

La Commission Patrimoine

Pour rappel, la **journée citoyenne** aura lieu le **samedi 29 mai. Rendez-vous devant la Mairie à 8h30**, avec vos outils, vos gants, sacs poubelles et masques pour une matinée de nettoyage, de défrichage des chemins, et de ramassage des déchets. Matinée familiale, chacun apporte son pique-nique.

Les Frelons Asiatiques : qui contacter ?



Des frelons asiatiques ?

Pour bénéficier d'aides ...

Appelez en mairie ! **02.96.84.55.22**

Fabrication artisanale de l'appât pour un piège sélectif

¼ de volume de sirop de cassis, framboise

½ de volume de bière brune

¼ de volume de vin blanc

Joutes nautiques dimanche 11 juillet 2021

C'est plein d'optimisme compte tenu de la situation sanitaire actuelle que **le club de Dinan Pays de Rance du KIWANIS** ouvre les inscriptions pour ses traditionnelles joutes nautiques au port de Dinan.

Le principe est simple, chaque commune du Pays de Dinan qui le souhaite constitue une équipe pour la représenter.

4 poules sont alors tirées au sort et les 2 premiers de chaque poule se qualifient pour des ¼ de finale, puis les ½ finales et enfin la finale qui consacre la commune championne des joutes. Le tout, dans un esprit festif où chaque équipe est costumée autour d'un thème de son choix.

Brusvily est une des rares communes à avoir participé à toutes les éditions et souhaite poursuivre cette série avec l'édition 2021.

Une équipe c'est quoi ? C'est au minimum **8 personnes** (femmes et/ou hommes de préférence adulte) sur le bateau : **6 rameurs** ou rameuses (qui donnent la vitesse à l'embarcation : très important), **1 barreur** ou barreuse (qui donne la direction à l'embarcation : très important) et **1 joueur** ou joueuse (qui tente de faire chuter le joueur adverse sans tomber lui-même : très important). Chaque membre de l'équipe a donc un rôle très important dans l'embarcation.

Aussi, si vous êtes intéressé-e pour participer à cette belle aventure, vous pouvez vous manifester par mail à mairie@brusvily.fr ou benoit.jamet@gadz.org

Renseignements sur le site web des joutes :

<https://www.kiwanis-dinan.com/2020/12/10/les-joutes-nautiques-2021/>

Théâtre chez l'habitant à Brusvily

En partenariat avec Dinan Agglomération, la compagnie "Le combat ordinaire" propose d'accueillir en juin et en juillet chez l'habitant une pièce de théâtre surprenante « Cinéma ». Un seul-en-scène présenté directement chez un particulier ! Envie d'accueillir cette forme chez vous ? Merci de vous manifester auprès de la Mairie de Brusvily ou au **06.08.64.14.40** au plus tôt (avant le 25 mai).

Retrouvez toutes les infos sur le site internet de la Mairie.

BRUS'INFOS de la commune de BRUSVILY

Responsable publication : Evelyne BARDOU Adjointe au Maire

Membres de la commission communication : Jacqueline LEYZOUR,

Emmanuel LAMBERT, Anne DEBEIX, Colette PELOU, Sophie GUINARD

Réalisation et Impression : Mairie de Brusvily

Inscription sur les listes Electorales

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales auprès de la Mairie de votre domicile avant le **14 mai 21** minuit.

Les prochaines élections régionales et départementales sont prévues les 20 et 27 juin 2021.

Il est désormais plus simple d'établir une **procuration de vote avec la plateforme "Maprocuration"**.

3 possibilités pour faire la démarche :

- I. Utiliser le **téléservice**, puis **aller en personne** à la gendarmerie ou au commissariat avec un justificatif d'identité et l'e-mail de confirmation du dépôt de la demande en ligne.
- II. Imprimer le **formulaire disponible sur internet**, puis le remettre, **en personne** et en présentant un justificatif d'identité, à la gendarmerie ou au commissariat ou au tribunal ou dans un lieu accueillant du public défini par le préfet.
- III. Remplir à la main le **formulaire disponible sur place** (gendarmerie ou commissariat ou tribunal, ou lieu accueillant du public défini par le préfet) et présenter **en personne** un justificatif d'identité.

Dégradation d'un chemin rural ou d'une voie communale

Le passage régulier ou ponctuel d'engins agricoles ou de véhicules utilisés par des entreprises de travaux sur les chemins ruraux et voies communales peut parfois provoquer des dégâts.

La Mairie rappelle que les usagers sont tenus de faire une utilisation normale des voies communales et des chemins ruraux, notamment l'hiver et pendant les périodes pluvieuses.

Ces chemins font partie du patrimoine communal et doivent rester accessibles à tous (promeneurs, randonneurs et sportifs), toute l'année.

L'Article L. 141-9 du code de la voirie routière prévoit une participation aux frais de réparation le cas échéant.

Informations pratiques

- **Le 3919 - Violences Femmes Info**

Numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux professionnels concernés. Appel anonyme et gratuit

- **Le 119 - Allô Enfance Maltraitée appel gratuit 24h/24** - <http://www.allo119.gouv.f>
- **Sortir du Silence : PARLES-EN**

Tu as des droits, droits de ne pas subir de violences, de dire non, de te défendre, de dénoncer les violences, de porter plainte, droit d'être protégée, d'être aidée, de recevoir des soins, droits d'obtenir justice et réparation

Si tu es en danger, appelle la police ou la gendarmerie (17) ou un numéro d'urgence comme le 119, si tu es blessée le SAMU (15) ou les pompiers (18)

*Tu peux trouver d'autres informations sur les conséquences des violences sur le site de l'association de lutte contre les violences Mémoire Traumatique et Victimologie www.memoiretraumatique.org. Tu peux aussi trouver de l'aide ou des conseils en appelant **au 02 33 93 92 72***

24 h / 24 ou sortirdusilence@laposte.net.